

AFP (27/11/06)

Sujet : Lancement du concours international d'architecture du "carreau" des Halles

Lancement du concours international d'architecture du "carreau" des Halles

PARIS, 27 nov 2006 (AFP) - La Ville de Paris a annoncé lundi le lancement du concours international d'architecture pour la réalisation du « carreau ou toit géant des Halles (1er arrondissement), élément principal de ce chantier dont les travaux devraient commencer en 2008. Le maire PS Bertrand Delanoë présidera lui-même le jury. C'est la première fois qu'il s'implique ainsi dans un concours architectural. Les équipes intéressées ont jusqu'au 18 décembre pour déposer un dossier de candidature.

"Les 7 à 10 équipes choisies fin janvier 2007 après examen par le jury, auront jusqu'au mois de mai 2007 pour remettre leur proposition, sur la base d'un cahier des charges en cours d'élaboration et de concertation", précise la mairie dans un communiqué.

Ce jury examinera en juillet 2007 les projets des équipes en compétition (selon la règle de l'anonymat des concurrents imposée par le code des marchés publics) et rendra un avis motivé. Le choix du projet lauréat sera ensuite fait par le maire de Paris et le marché correspondant sera soumis au Conseil de Paris avant la fin de l'année 2007, ajoute la mairie.

Le jury présidé par le maire de Paris devrait rassembler cinq architectes - Jacques Herzog (Suisse), Dominique Jakob (France), Willem Jan Neutelings (Pays-Bas), Rudy Ricciotti (France), Kajuyo Sejima (Japon) -, cinq personnalités qualifiées - Ann-José Arlot (architecte, inspectrice générale de l'administration des affaires culturelles), Jean-Marie Duthilleul (architecte-ingénieur), David Mangin (architecte-urbaniste, coordonnateur du projet des Halles), Philippe Meyer (journaliste), et un représentant associatif.

Il y a également cinq élus titulaires : Jean-Pierre Caffet, Pierre Mansat, Jacques Boutault, Jean-François Legaret, Florence Berthout. L'ambition de la municipalité est "d'offrir au coeur de Paris un espace digne d'une capitale du 21ème siècle".

Le projet lauréat devra "traiter l'émergence du complexe souterrain qui constitue la première porte d'entrée de la capitale, mettre en relation des espaces publics souterrains et de surface et mettre en synergie des programmes publics et commerciaux innovants, en faveur de l'animation du site".

En décembre 2004, pour réaménager les Halles, la Ville avait choisi contre trois autres plans architecturaux, le projet d'urbanisme de l'architecte français David Mangin, qui s'articule autour d'un "carreau" et d'un grand jardin de plain-pied.

L'avis d'appel public à candidatures est consultable sur le site internet consacré au concours www.competitioncarreaudeshalles.fr